



CONSEILS POUR LA PLANIFICATION DE SON HORAIRE, MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ (MESP)

Constituer son horaire

Il est conseillé de constituer un horaire prévisionnel sur quatre à huit semestres, en fonction de la teneur de l'éventuel CFO et de vos charges privées et professionnelles. L'horaire prévisionnel devra être vérifié à chaque rentrée universitaire, l'offre de cours et les horaires pouvant être légèrement modifiés en cours de formation.

Ordre de placement des cours/stage-s

Préparez une grille-horaire vierge (lundi au samedi) pour chacun des quatre à huit semestres de formation. Placez sur cette grille les différents cours et stage-s de l'éventuel CFO et de la Maîtrise, en procédant dans l'ordre suivant :

1. Bloquez les journées allouées aux **différents stages (éventuel CFO et MESP)**, selon le calendrier des stages disponible dans l'onglet « Documents ». Attention, le stage F4E40601 *Enseigner et soutenir en contextes d'intégration ou d'inclusion scolaire*, prévu le jeudi et le vendredi, peut connaître d'autres formats (demi-journées, du lundi au vendredi) pour un total de 32 demi-journées durant les 8 semaines prévues par le stage, en fonction des disponibilités communes du formateur/trice de terrain et de l'étudiant-e.
2. Placez les **cours obligatoires** liés à chacun des stages (séminaire F4E40701 *Analyse de la pratique et outils d'enseignement* pour le CFO ; différents cours de chaque module de stage pour la MESP). Attention, les cours doivent être inscrits au même semestre que le stage. Exception : l'unité de formation F4E40401 *Enseignement et apprentissage en contexte scolaires inclusifs* doit être inscrite la même année que le stage 1 F4E40601 *Enseigner et soutenir en contextes d'intégration ou d'inclusion scolaire*.
3. Placez le cours F4E40407 *Apports didactiques pour l'enseignement spécialisé*, **obligatoire en première année**.
4. [Pour les étudiant-es soumis-es à un CFO : Placez les cours du CFO. Placez un maximum de cours la première année, le solde la seconde année.]
5. Placez les **cours offerts une année sur deux**.
6. Placez un séminaire de préparation au mémoire, si possible au semestre de printemps précédant la dernière année en MESP, ou au semestre d'automne de la dernière année MESP.
7. Placez le reste des cours des domaines 1, 2, 3 et 4.
8. Vérifiez bien :
 - Pour l'éventuel CFO, que l'ensemble des crédits seront validés au terme du quatrième semestre, dont un minimum de 18 crédits au terme du deuxième semestre.
 - Pour la MESP, que l'ensemble des crédits seront validés au terme du huitième semestre (au maximum), dont un minimum de 24 crédits par année.
 - Les étudiant-es soumis-es à un CFO doivent valider un minimum de 24 crédits la première année, dont 18 crédits du CFO.

Aline Meyer, juin 2025.